

INFLATION ET DEVELOPPEMENT EN ALGERIE

Philippe ANTOINE *

Dominique LABBE **

Les théories sur l'inflation sont nombreuses, mais on peut aisément tenter de les résumer en deux formules très simples. D'une part, la hausse des prix reflète une augmentation de la demande sur les marchés des biens et services alors qu'aucun excédent de capacités de production ne permet d'ajuster l'offre à cette demande additionnelle. Autrement dit, le phénomène représente un ajustement de la valeur de la production quand les disponibilités monétaires de la demande dépassent les quantités physiques disponibles. D'autre part, l'inflation traduit une augmentation des charges (notamment salariales) des entreprises qu'elles ne peuvent compenser par une élévation correspondante de la productivité. La plupart des économistes considèrent que l'inflation par la demande et l'inflation par les coûts tendent à se conjuguer et que, si l'on veut briser la spirale inflationniste, on devra agir à la fois sur les conditions de rémunération des facteurs de production et sur les pressions à la hausse qu'exerce la demande (1).

A ce sujet, les économies des pays en voie de développement sont particulièrement intéressantes car elles font très vite apparaître les limites du schéma ci-dessus. En particulier, on y voit s'effondrer l'un des postulats de l'analyse néo-classique puisque coexistent généralement l'inflation et de forts taux de sous-emploi. Pour ces raisons, l'étude des tensions inflationnistes dans le modèle de développement algérien mérite d'être entreprise. Si la hausse des prix n'est pas un phénomène nouveau dans ce pays, elle devient l'un des problèmes majeurs que cherchent à résoudre les responsables politiques (2). Les prix à la consommation augmentent de plus de 20 % entre 1963 et 1969 et de 26 % de 1969 à 1974 (tableau I, p. 30). Si le phénomène ne revêt pas encore l'ampleur relevée dans certains pays, on estime, compte tenu des défauts de l'indice, qu'entre 1963 et 1973, « la monnaie nationale

* ** Enseignants à la faculté des sciences économiques université de Montpellier.

(1) Pour une description de ces théories : cf. par exemple, DAVID (J.H.) *la politique monétaire*, Paris, Dunod, 1974.

(2) En présentant le budget de 1976, M. Mahroug déclarait que celui-ci se trouvait amputé de 15% de sa valeur réelle par rapport à l'an passé du fait de l'inflation. Pour 1974, il avait estimé la hausse des prix à 10% *El Moudjahid*, 3 janvier 1976, p. 6 et 3 juin 1975, supplément économique : p. IV).

a perdu 45 % de sa valeur » (3), et que le rythme de la hausse a tendance à s'accélérer.

On pense généralement que l'Algérie subit les contrecoups de la crise mondiale sans toujours essayer de dégager le poids réel de « l'inflation importée ». A ce propos, nous verrons que derrière cette proposition simple se cache une des difficultés premières de l'économie algérienne : sa très large ouverture sur le marché mondial. Cette extraversion a sur les différentes branches économiques des effets plus ou moins forts, parfois amplifiés par des problèmes internes. C'est pourquoi la présente étude partira d'une double interrogation :

— Quels sont les impacts inflationnistes de l'industrialisation et les conséquences de l'ouverture sur l'extérieur ?

— L'Algérie souffre-t-elle d'un excès de liquidités accroissant les pressions de la demande ? Ces pressions sont-elles aggravées par les structures du circuit de distribution ?

Vu l'ampleur du sujet, les réponses à ces questions n'auront pas la prétention d'être exhaustives. Au lieu de proposer un modèle théorique général complet nous préférons en suggérer les axes essentiels grâce à une description aussi synthétique que possible des différentes manifestations de l'inflation en Algérie.

I. — LES IMPACTS INFLATIONNISTES DE L'INDUSTRIALISATION

L'économie algérienne est une économie extravertie. Pendant un siècle, elle a été un simple prolongement du marché intérieur de la métropole. C'est pourquoi les quelques réalisations qui suivirent l'indépendance visaient à satisfaire la consommation intérieure (industries alimentaires, textiles, chaussures, etc.) en biens de première nécessité afin de réduire l'ancienne dépendance. A partir de 1967, la substitution d'importations de biens de consommation étant en bonne voie, on cherche à valoriser les richesses nationales et à faire démarrer une industrie lourde (pétrochimie, sidérurgie...). L'optique de l'industrialisation par la base (« industries industrialisantes ») (4) vise à faire progresser l'économie non plus par la satisfaction de la demande de consommation mais par des effets d'aval. Elle repose sur la constatation très simple qu'une véritable économie nationale constitue un ensemble organique dont les différentes parties sont solidaires et dont la pierre de touche est l'industrie. Dans le cas algérien, les équipements nécessaires à ce programme doivent être importés : il faut donc au préalable que la structure du commerce extérieur puisse être modifiée de telle sorte que se dégage une « capacité d'importation » nouvelle destinée à

(3) BENACHENHOU (A.) : « Réflexions sur la politique des revenus en Algérie », *Revue algérienne*, mars 1975, p. 38.

(4) DE BERNIS (Industries Industrialisantes et contenu politique d'intégration régionale », *Economie appliquée*, j. 1966, pp. 415-473.

satisfaire les besoins de l'industrialisation. Si les importations traditionnelles ne peuvent être suffisamment comprimées nous assisterons à une plus grande ouverture et par conséquent l'économie aura une plus forte « sensibilité internationale ».

A. — L'INFLATION IMPORTEE.

En période d'inflation internationale aigüe, le poids important du commerce extérieur dans la PIB algérienne doit normalement retentir sur le niveau des prix intérieurs. Nous verrons comment le pays tente de s'en protéger et pourquoi cette action a une portée limitée.

1) L'ouverture de l'économie algérienne.

Il est généralement admis que l'ouverture de l'économie et sa dépendance vis à vis de l'étranger pour une série de biens (en particulier alimentation et biens d'équipement) est la source essentielle d'inflation en Algérie. Par exemple, le FMI en 1972, dans une étude sur l'économie algérienne, écrit que le « mouvement intérieur des prix reflète une hausse des prix des produits importés qui a été estimée à 10 % en 1970 et à 5 % en 1971 » (p. 18). Cette opinion largement répandue s'appuie implicitement sur la thèse de l'évolution des termes de l'échange défavorable aux pays sous développés. L'inflation des pays capitalistes pourrait alors s'y propager sans obstacles (5). Le point de départ de ce jugement nous semble parfaitement réaliste : de très nombreuses études ont bien montré la dégradation constante des termes de l'échange au détriment des pays du tiers monde, mais, si l'on quitte cette perspective globale pour raisonner par produits, la situation de l'Algérie mérite d'être nuancée. Ainsi, les hydrocarbures, qui représentent la plus grosse partie des exportations algériennes, ont notablement baissé durant les années cinquante et, après une période de stabilisation, leur prix a connu une hausse légère et régulière. Depuis 1967 cette hausse s'accélère grâce à l'action des pays exportateurs dont l'Algérie a été un élément moteur. En moyenne période, il est possible d'assimiler l'indice du prix des exportations à celui des hydrocarbures et celui des importations à l'indice de prix des produits manufacturés et alimentaires (voir tableau II, p. 31). Dans cette optique, les termes de l'échange sont restés à peu près stables depuis 1962 et évoluent favorablement à partir de 1970. D'après les statistiques du plan, pour une base 100 en 1969, les termes nets de l'échange atteignaient 113,2 pour 1971 et augmentent régulièrement depuis. Contrairement à une idée répandue ce sont surtout les prix des produits alimentaires qui montent et jusqu'en 1971, les termes de l'échange pétrole/produits alimentaires sont en défaveur de l'Algérie. Les difficultés de l'agriculture pèsent plus lourdement sur le commerce extérieur que la dépendance en produits manufacturés.

(5) Voir tableau I. p. 30.

Les capacités d'importation de l'Algérie sont principalement liées à l'évolution à court terme du prix du pétrole et à long terme de celui des hydrocarbures (gaz naturel). L'évolution réelle des prix est difficile à connaître. Le prix affiché du pétrole ne correspond pas au prix du marché. Il sert de base pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices et les royalties. Le pétrole a plusieurs prix dont le prix-participation (pétrole vendu par la SONATRACH) ou le prix concession s'appliquant aux sociétés étrangères ayant des intérêts en Algérie. Enfin une part importante du pétrole algérien est commercialisée par contrat à long ou moyen terme, de même que le gaz naturel. Le système de contrats souples mis en place par la SONATRACH porte aujourd'hui ses fruits puisque l'Algérie, en novembre 1975 avait réussi à placer toutes ses disponibilités en pétrole et condensat pour l'année 1976 et la majeure partie de sa production jusqu'en 1980 avec un système de fixation des prix stable et efficace (6). Les revenus de la fiscalité pétrolière sont ainsi passés de 283.2 millions de DA en 1962 à 1250 millions en 1969 et à 14 milliards en 1974 (15 milliards prévus en 1976).

Les exportations de pétrole ne sont pas seules à conditionner la capacité d'importation comme le montre l'évolution de la structure de la balance des paiements (tableau III a). Elle dépend aussi des transferts sans contrepartie (remises des émigrés) et des prêts nets. Jusqu'en 1973, pesait également la contrainte des investissements étrangers (ainsi, en 1969 le revenu des investissements atteignait un solde net négatif de 228 millions (7). Cette contrainte disparaît fin 1974 avec les dernières nationalisations. Cependant le recours aux capitaux extérieurs durant le premier quadriennal accroît l'endettement (tableau III b) et le service de la dette sera plus lourd à l'avenir tout en restant dans des limites supportables. Pour 1976, la charge de la dette représentera environ un dixième du budget de fonctionnement (1,4 milliards de DA) et, sans remettre en cause l'équilibre financier du pays, l'endettement réduira d'autant la capacité d'importation. Par ailleurs cet endettement a permis à certaines sociétés nationales de développer une « politique de firme » peu compatible avec une planification socialiste et qui pourrait expliquer indirectement l'alourdissement de leurs coûts (8). Enfin, les prêts de la Banque mondiale et des banques internationales ont assuré l'équilibre de la balance des paiements.

(6) cf. le communiqué de la SONATRACH, *El Moudjahid*, 20 novembre 1975, p. 3.

(7) FMI : International financial statistics, fev. 75.

(8) cf. plus loin. Dans sa « Chronique économique de l'Algérie », M. Benachenhou souhaitait que « la capacité d'emprunter à l'étranger laissée aux entreprises sous la surveillance du Ministre des Finances ne soit pas pour elles un moyen d'échapper aux contraintes d'une planification financière elle-même liée aux nécessités d'un planning des investissements (*Annuaire d'Afrique du Nord*, CNRS, 1972, p. 461). L'essor rapide des échanges en 1973 et surtout en 1974 devait en partie confirmer ces craintes.

Au total, il est donc possible de conclure que la capacité d'importation de l'Algérie s'est maintenue en termes relatifs et s'est notablement accrue en valeur absolue grâce au développement de la production d'hydrocarbures et à l'augmentation des prix à partir d'octobre 1973. Du point de vue de l'inflation importée ceci a deux conséquences :

1) En théorie, on peut postuler que l'Algérie aurait pu se protéger de l'inflation importée, au moins dans une certaine mesure, en faisant jouer la concurrence internationale et en affectant une partie de ses ressources à annuler sur le marché intérieur tout ou partie des hausses externes. Nous n'en voudrions comme exemple que la politique active de soutien des prix alimentaires (céréales, lait, beurre, huiles, etc.), les pouvoirs publics ayant décidé de ne pas répercuter sur le marché intérieur les hausses de prix intervenues sur le marché mondial de ces produits (9).

2) La production et la vente d'hydrocarbures ayant progressé beaucoup plus vite que le produit intérieur, on se trouve devant un deuxième phénomène concomitant qui est l'ouverture de l'économie algérienne sur l'extérieur. A priori, c'est un atout puisque l'importation de biens d'équipement a pu augmenter très rapidement mais nous verrons que cette extraversion a eu certains effets secondaires négatifs.

On peut prendre une mesure globale de cette insertion dans le marché mondial grâce à un indice simple : la propension moyenne à importer calculée d'après le rapport entre les exportations et la PIB. Après avoir décliné entre 1963 et 1967 (de 0,30 à 0,23), traduisant ainsi le recentrement relatif de l'économie nationale, cette propension s'élève assez rapidement après 1968 pour atteindre plus de 0,35 en 1973 et 1974 (les prévisions du deuxième plan étaient de 0,50 mais l'évolution du marché pétrolier n'a pas été aussi favorable que prévu) (voir tableau IV). A titre de comparaison, pour 1973, ce rapport était de 0,19 pour la Grande Bretagne et la RFA, 0,16 pour le Japon, 0,14 et 0,05 pour la France et les Etats-Unis (10). L'Algérie s'est dotée d'instruments rigoureux pour maîtriser cette ouverture exceptionnelle. Le contrôle sévère du commerce extérieur le contingentement et la monopolisation permettent d'orienter les échanges et de mettre l'accent sur les produits indispensables au développement économique. C'est ainsi que les matières premières, demi-produits et biens d'équipement passent de 46% en 1963 à 70% des importations en 1973. Les biens d'équipement représentent à eux seuls plus du tiers des importations dans le premier quadriennal (tableau IV).

Mais des barrières aussi hautes et aussi bien faites soient-elles n'empêchent pas la référence constante au marché mondial. L'ensemble des prix et coûts reste généralement calculé en fonction de ce marché.

(9) En présentant la loi de finances 1976, M. Mahroug a indiqué que la politique de soutien des prix a coûté 4,5 milliards en 1974 et 1975 (op. cit.).

(10) *L'observateur* de l'OCDE, mars-avril 1975.

Le choix des équipements, leur critère d'implantation et de volume sont également influencés par les échanges internationaux. C'est ainsi, par exemple que les prévisions de production de l'aciérie d'El Hadjar, du complexe d'ammoniac et d'engrais azotés d'Arzew, de l'usine de poids lourds de Rouiba, des conserveries, etc... ont été planifiées pour dégager un surplus exportable. Le choix des dimensions et des procédés étant alors dominés par le problème de la rentabilité en référence aux cours mondiaux. De même, les prix intérieurs sont aussi fixés par rapport à ceux pratiqués sur les marchés extérieurs : les prix à la production des céréales et plus généralement des produits agricoles, la plupart des biens de grande consommation et des demi-produits. Cette deuxième caractéristique de la structure des prix découle directement de l'ouverture vers l'extérieur de l'économie algérienne. La référence aux prix mondiaux étant objectivement présente elle interdit presque « naturellement » que soit posé le problème des coûts et de la rentabilité en termes sociaux. Ainsi que le remarquait Bettelheim : « l'isolement relatif des unités de production, que permet l'instauration du monopole du commerce extérieur, n'est pas sans limiter les effets de l'existence du marché mondial capitaliste, mais *limiter* n'est pas *supprimer*, c'est seulement *déplacer* le mode d'action du marché mondial, la pression du marché mondial peut être telle qu'elle parvient peu à peu à dominer une fraction croissante de la production » (11).

L'inflation importée est donc l'aspect le plus visible de cette pression multiforme qui s'impose à l'Algérie comme une contrainte quasi objective. L'action internationale du pays dans le mouvement des non-alignés et dans le « dialogue nord-sud » en montre la nature profonde, qui est politique, et les conditions auxquelles les pays en voie de développement pourront limiter les effets déstabilisants du marché mondial capitaliste. Ces pays n'ont pas été seulement des fournisseurs de matières premières, ils constituent aussi une réserve de main-d'œuvre pour les métropoles industrialisées. Un nombre important d'Algériens travaillent à l'étranger et cette situation, au delà des avantages immédiats représente également une menace pour la stabilité des prix.

2) Le rôle inflationniste de l'émigration.

L'émigration exerce une double pression inflationniste. D'une part, cette pression est directe car leurs transferts de fonds se traduisent par un demande supplémentaire sur les biens et services de consommation sans que la contrepartie soit toujours présente. D'autre part, cette pression est également indirecte par l'importation de modèles de consommation que l'Algérie peut difficilement satisfaire.

Durant la période 1965-1969, les revenus de cette main-d'œuvre envoyés en Algérie passent de 550 à 1099 millions de DA (12). Viratelle

(11) BETTELHEIM (c.) : *calcul économique et formes de propriété*, Maspero 1971, p. 83.

(12) *Annuaire statistique de l'Algérie*, SEP, 1972, p. 243.

estime que le revenu transféré est de 2 milliards de DA en 1972 (13), cependant le montant apparaissant à la balance des paiements est moindre, une part importante est distribuée par un circuit parallèle qui permet aux détenteurs de dinars d'obtenir des devises auprès des migrants (14). Cette pratique a pour effet de priver l'Algérie d'une épargne potentielle au profit de l'étranger et de diminuer les entrées de devises. Par contre les fonds transférés légalement augmentent la capacité d'importation et permettent à une fraction importante de la population rurale de survivre. De façon négative, la distribution de ces sommes contribue à la monétarisation plus grande des campagnes et, de plus, comme le remarque Tapinos, « la baisse de la propension à consommer qui devrait résulter d'une hausse de revenus est contrecarrée par la référence à un nouveau modèle de consommation et au total la probabilité est grande pour que la propension marginale à consommer avoisine l'unité » (15).

Depuis 1973 les remises officielles restent aux alentours du milliards de DA, du fait de la suspension de l'émigration et du ralentissement de l'activité économique en Europe. L'impact de l'émigration sur la balance des paiements a diminué : son poids relatif par rapport aux hydrocarbures est passé de 1/3 à 1/15^e entre 1970 et 1974.

Pour faire face au manque de techniciens, les sociétés nationales font des propositions intéressantes aux émigrés (16), mais elles doivent débloquer les salaires et l'on risque d'assister à un phénomène d'inflation par les coûts dans certains secteurs. Cependant, pour l'instant l'émigration a un effet inverse, « la moitié du prolétariat réside en France » (17), ce qui limite la capacité revendicative des travailleurs algériens. Si l'on se penche sur les données connues, on s'aperçoit que le retour à l'industrie du travailleur émigré représente une exception, mieux, elle est généralement vécue comme un échec (18). Au lieu de

(13) VIRATELLE (G) : *L'Algérie algérienne*, Eds ouvrières, 1973, p. 226.

(14) Par exemple, *El Moudjahid* (16 mai 1975, p. 4) relate le transfert occulte de 988179 DA grâce « au concours de certains travailleurs émigrés qui contre une commission de 5 à 15% acceptaient de verser leurs économies dans un compte bancaire à l'étranger ». Pour enrayer ces trafics, l'Etat accorde aux émigrés un taux de change préférentiel (+ 12,5%).

(15) TAPINOS : *L'économie des migrations internationales*, A. Colin, 1974 p. 181.

(16) La SNTV a besoin actuellement de 1000 conducteurs et elle propose « un salaire sinon identique à celui perçu en Europe du moins proportionnel un chauffeur touche en Algérie un traitement mensuel toutes indemnités comprise d'environ 1800 DA. » (*El Moudjahid*, 7 mai 1975, p. 3).

(17) AMMOUR, LEUCATE : *La voie algérienne*, Maspero, 1974, p. 101.

(18) cf. par ex., l'étude d'ABADAN (N.) : « Le non retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque », *Sociologie du travail*, 1972, III, pp. 278-293.

se porter sur les emplois industriels correspondant à leur qualification, les émigrés se réinsèrent dans l'économie traditionnelle ou utilisent leurs économies pour s'établir à leur compte dans le commerce et les services (19). Ils tendent ainsi à grossir encore ces secteurs qui en Algérie comme dans la plupart des pays en voie de développement, absorbent une partie importante des hommes et du surplus mobilisables. Ceci est d'autant plus vrai que l'émigration constitue une soupape au chômage qui est évalué à 790.000 personnes en 1966 et à 467.000 en 1969-1970 (20) (sans tenir compte du chômage déguisé impossible à chiffrer).

L'inflation mondiale n'explique donc qu'une partie de la hausse des prix en Algérie. Le phénomène propre au pays révèle plutôt la forte sensibilité internationale de l'économie et certains problèmes structureaux comme l'emploi. Etant donné que, dans un avenir prévisible, l'inflation capitaliste va se poursuivre, l'Algérie continuera à la subir jusqu'à la réussite de son programme de développement et la résorption du sous-emploi. C'est pourquoi l'analyse doit se tourner vers les causes internes afin d'en montrer le poids dans la hausse des prix.

B. — NIVEAU DE PRODUCTION ET MATURATION DES INVESTISSEMENTS.

Pendant le démarrage des équipements, l'industrie connaît nécessairement une phase, base de rendements unitaires faibles jusqu'à ce que soit atteint un rythme de croisière. Cette période sera naturellement plus longue dans le cas d'équipements lourds comme ceux choisis par l'Algérie. Dans ce cas, l'inflation peut être passagère et refléter cette « maturation » des investissements. On peut alors parler d'« inflation de développement ». Ainsi posé, le problème se déplace sérieusement et la question devient : « combien de temps faudra-t-il pour que l'industrie algérienne atteigne un stade de rentabilité normale ? ». C'est dans cette perspective que nous allons tenter de mesurer le poids réel de cette « inflation de développement » et d'en esquisser quelques conséquences au niveau des prix pour le moyen terme.

1) L'inflation par les déséquilibres intersectoriels.

Deux exemples nous ont paru particulièrement significatifs : le bâtiment et les travaux publics (B.T.P.) et les monopoles à l'importation.

(19) Voir le rapport de synthèse sur plusieurs pays fournisseurs de main d'œuvre : KAYSER (B) : *Migration de main d'œuvre et marché du travail*, Paris, OCDE, 1971, pp. 71-118.

(20) ENSP : Résultat enquête démographique, série 2, vol. 4, Alger, SEP, p. 225.

a) *L'inflation dans les BTP.*

En dinars courants, la contribution des BTP à la PIB a triplé entre 1969 et 1973 (de 1,16 à 3,42 milliards) pour atteindre près d'un cinquième de la production matérielle. Or, le deuxième plan quadriennal estime que, de 70 à 73, le rythme moyen annuel en termes réels a été de 12 % (21). On peut donc raisonnablement évaluer la croissance de cette branche à 50 % environ et c'est donc à un doublement des coûts que l'on a dû assister au cours de la période considérée. Ce taux ne doit pas trop surprendre et trois raisons essentielles nous semblent l'expliquer :

— la production de matériaux de construction n'a pas suivi la demande. Au cours de la période, elle n'a augmenté que de 22 % et les objectifs du plan n'ont été réalisés qu'à 30 % pour le verre, 50 % pour le ciment et les tuiles, 65 % pour les briques, etc. De ce fait, la spéculation a été très forte et, par exemple, le prix du ciment sur les marchés parallèles a dépassé quatre fois sa valeur officielle (22) avant que des importations massives ne rétablissent la situation.

— la couverture des besoins a donc été assurée par des importations à un moment où le marché international était en vive hausse. De plus, la mauvaise organisation du monopole (cf. plus loin) a entraîné des ruptures d'approvisionnement et des retards d'exécution.

— les difficultés de la métallurgie et de la construction métallique n'ont permis de satisfaire qu'une faible part de la demande en charpentes, rends à bétons, etc. dont la quasi totalité a dû être importée.

Pourtant au niveau des indices officiels les prix de ses produits ont très peu évolué (23). En effet, ils sont fixés administrativement et la hausse du marché mondial n'a théoriquement pas été répercutée. Enfin, si l'on excepte certaines catégories de spécialistes, les salaires ont peu augmenté dans le secteur des BTP où ils restent à un niveau assez bas. La forte inflation sectorielle paraît donc inexplicable sauf si l'on admet la relative inefficacité des mesures administratives et le développement de mécanismes typiquement marchands (24). Seules

(21) Deuxième plan quadriennal, *rapport général*, SEP, Alger, 1974, p. 217. Nous avons vérifié l'estimation du plan de la façon suivante : en posant la productivité par tête comme constante, ce qui est probable, la croissance de la branche peut s'identifier à l'augmentation des effectifs salariés, c'est à dire, suivant les sources de 50 à 60% entre 1969 et 1973.

(22) RAKED : *Les prix en Algérie*, mémoire de DES sciences économiques, Alger, 1974, p. 26.

(23) 18% en quatre ans (*Quelques indicateurs économiques*, 69-73, SEP, Alger, 1974).

(24) C'est l'explication que nous suggère le Secrétariat d'Etat au plan quand il écrit que les indices de prix à la production « ne tiennent pas compte des circonstances ou phénomènes tels que pénuries, marchés parallèles. De plus, ils ne signifient pas que les prix de gros ont évolué de la même façon » (*Quelques indicateurs...*, p. 101).

les grosses entreprises et celles travaillant pour des projets prioritaires ont été approvisionnées correctement et toutes les autres ont dû se fournir sur le marché noir. Ceci concerne surtout ce que le Plan appelle les « petits et moyens chantiers » pour lesquels « on assiste actuellement à une stagnation de l'activité caractérisée par la lenteur des achevements et par la difficulté de lancer de nouveaux chantiers » (25). Cet exemple démontre que *les mécanismes du marché peuvent jouer assez librement* et qu'ils frappent d'abord les ménages, les collectivités locales et les besoins sociaux (26). Nous pouvons ainsi vérifier comment une croissance déséquilibrée et une inflation refoulée sont toujours un sacrifice de la consommation privée ou sociale. Certes, peu de pays peuvent s'enorgueillir d'avoir augmenté de moitié leur programme de construction en 4 ans, mais ce résultat remarquable ne doit pas cacher le transfert massif de ressources et de facteurs de production vers l'équipement industriel et les travaux d'infrastructures reportant à un avenir indéterminé la satisfaction de besoins sociaux pressants comme le note le Secrétaire d'Etat au Plan (27). Enfin, il est impossible de prévoir la fin de ce processus puisque le deuxième plan n'envisage qu'une couverture maximale de 36 % de la demande en matériaux de construction induite par le seul programme d'investissements publics prévu (28).

Tout ceci était probablement difficile à éviter, on peut simplement constater que l'inflation a joué le rôle de rationnement « naturel » en excluant, de facto et non plus de jure, les ménages et les administrations les plus pauvres du marché au profit des personnes privées et publiques les mieux placées ou les plus riches. Il nous semble qu'un phénomène un peu semblable existe également au niveau des monopoles à l'importation.

b) *La gestion du monopole du commerce extérieur.*

Les sociétés nationales ont non seulement la charge de produire mais aussi d'importer tous les biens dont elles ne peuvent assurer la production en quantité suffisante.

(25) Il s'agit des écoles centre de soins, établissement scolaires moyens, habitat, petites industries : *Rapport général...* pp. 219-220.

(26) Des retards importants sont enregistrés dans le programme de logements et d'équipement sociaux. Au cours du 1er plan, « l'habitat (...) n'est pas parvenu à la moitié de ses objectifs ; en outre l'exode rural ayant été plus fort que prévu, le surpeuplement des locaux d'habitation dans les grandes villes a atteint un seuil critique » RULLEAU (C.) : *Le Monde*, 3-4 novembre 1974, p. 18.

(27) « L'habitat, la santé, par exemple, n'ont pas réussi à mener à bien un programme au demeurant modeste. Tout cela doit-être corrigé, en partie avec le prochain plan. Je dis en partie, car lorsqu'on imprime un mouvement on n'a pas la possibilité de le corriger sur une courte période » (KHODJA (A.) : interview avec *l'économiste du tiers monde*, février 1974, p. 32.

(28) *Rapport général*, p. 216.

Comment s'étonner qu'il y ait contamination entre ces deux fonctions ? Ce phénomène est d'autant plus fâcheux que nous sommes dans une phase de « maturation des investissements ». Les nouveaux équipements commencent tout juste à produire et les coûts de production ne permettent absolument pas d'aligner les produits nationaux sur les prix mondiaux. Théoriquement la « nationalisation du commerce extérieur » devrait entraîner l'érection de barrières de production suffisantes, mais on a probablement commis l'erreur de confier les deux fonctions à un même organe : la société nationale du secteur en question. L'attrait de la rente de monopole associée aux difficultés de mise en œuvre des équipements lourds ont fait que le monopole a eu tendance à négliger sa fonction de production, qui est sa fonction principale, au profit de sa fonction secondaire beaucoup plus lucrative : la commercialisation.

L'institution de ce monopole a été une source directe de hausse des prix pour certains produits comme le prouve une étude entreprise pour l'année 1971 par le Conseil Economique et Social et par le Plan. Le rapport relève que les marges sont souvent excessives. Ainsi pour l'acier, alors que le prix moyen à la tonne CAF était de 705 DA, le prix SNS s'élevait à 1.052 DA, soit un écart de 27 %. L'acheteur devait payer 10 % de plus, représentant le « coût d'intervention », résultat de la mauvaise gestion des circuits de distribution. Le prix moyen de monopole était donc en 1971 de 1.158 DA, soit une hausse de 39 % par rapport au produit CAF. Le rapport cite des exemples identiques pour le textile (prix moyen CAF : 4 DA/m, prix SNCOTEC : 7 DA/m) et pour le bois (les marges varient entre 22 % et 121 %). L'importation est donc une activité très « rentable » pour les sociétés nationales et durant le premier plan quadriennal, la marge des deux principaux opérateurs (SNS et SONACOME) est restée élevée malgré les fluctuations du marché mondial des produits de la métallurgie.

De plus, la rentabilité de ces sociétés se trouve mise en péril par la conjonction de plusieurs facteurs qui les poussent à la constitution de stocks importants dont la gestion est lourde et délicate. Le gonflement très rapide des stocks dans ces branches permet d'établir la relation directe existante entre l'exercice du monopole et la dégradation de la situation financière. Enfin, une comparaison rapide avec le tableau V fait apparaître un parallélisme frappant entre la fonction d'opérateur du commerce extérieur et les branches en baisse de productivité. Le gonflement inflationniste des stocks semble avoir certaines causes précises :

— les délais d'approvisionnement de matières, de produits intermédiaires et de pièces de rechange sont extrêmement longs (en moyenne 4 à 6 mois dans la construction métallique, la mécanique et la chaudronnerie). Certaines procédures d'urgence mises en place n'ont fait qu'alourdir les coûts. Afin d'éviter les ruptures de stocks, les sociétés nationales qui exercent ce monopole doivent donc accumuler une quantité importante de matériel et de demi-produits et les gérer correctement. La tâche est rendue plus délicate par la grande variété des équipements et leur absence de standardisation.

— le monopole est également poussé à se constituer des réserves excessives par l'inflation mondiale, les menaces de restriction à l'importation, les lenteurs bureaucratiques pour l'obtention des crédits, les dédouanements, etc. Ces stocks de précaution et de spéculation représentent un gaspillage considérable de fonds fixes et, par là-même, un sérieux manque à gagner pour l'Algérie.

Ce phénomène de stockage n'est d'ailleurs qu'un aspect particulier du problème plus général des « surcoûts » qui pèsent sur l'économie algérienne et qui semblent avoir été généralement sous-estimés.

2) Les « surcoûts » de l'industrialisation algérienne.

A ce sujet, on doit d'abord s'interroger sur la « norme », c'est à dire sur la base de référence qui permet au planificateur de déterminer les coûts acceptables et le niveau des prix qui doit en découler. En Algérie, la référence essentielle reste le marché mondial corrigé de ses variations saisonnières ou spéculatives. Ceci s'explique facilement si l'on songe au degré d'ouverture de l'économie algérienne (29), cette pratique étant renforcée par le type de gestion choisie pour le monopole du commerce extérieur. Il y a donc lieu de raisonner par rapport aux prix pratiqués sur les marchés étrangers pour déterminer un ordre de grandeur du coût « normal » de l'équipement et de sa mise en route afin de voir quels sont les « surcoûts » dus à la position spécifique de l'Algérie. Deux raisons essentielles peuvent immédiatement être avancées pour expliquer l'apparition probable de surcoûts et leur importance. D'une part, l'équipement doit être importé : cette dépendance vis à vis de l'extérieur sera une première source inflationniste renforcée par le sous développement du pays qui n'offre pas l'environnement industriel, social et humain que le même investissement trouve naturellement dans un grand pays industriel. D'autre part, une insuffisante productivité semble peser sérieusement sur l'industrie algérienne et représente une cause d'inflation non négligeable.

a) *surcoûts à l'investissement.*

L'Algérie doit importer les équipements, les techniques d'utilisation, elle doit se plier à des délais causés par l'éloignement, etc. Il s'agit bien de surcoûts liés à la dépendance technologique. Cette dépendance est utilisée par les fournisseurs qui s'arrangent pour la renforcer à l'aide de procédés difficilement parables. Par exemple, le licenciement assorti de clauses restrictives permet de surfacturer les équipements et les produits intermédiaires. Pour le complexe « moteurs-tracteurs » cette surfacturation représenterait de 30 à 50 % des équipements (30). S'ajoutent à ce premier surcoût des délais de réalisation plus longs

(29) cf. supra I.A.

(30) D'après le plan de développement de la SONACOME, 1970.

que prévus. Dans le secteur cité ci-dessus, le manque à gagner a été chiffré au quart de l'investissement total par année de retard. Or la plupart des équipements réalisés pendant le triennal et le premier quadriennal ont subi des délais supplémentaires de l'ordre de 3 à 18 mois (31) et sont souvent entachés de sérieuses déficiences (32). On peut donc supposer que *cette première source de surcoûts* (la dépendance) *représente une majoration minimale d'au moins 30 à 40 % de l'investissement total.*

Il s'y ajoute une deuxième cause d'alourdissement des coûts provenant de l'environnement d'accueil déficient. Par rapport à un investissement semblable dans un pays industrialisé, le sous-développement de l'Algérie entraîne un certain nombre de dépenses supplémentaires pour la société nationale ayant à charge de gérer le futur équipement. Il faudra réaliser des travaux d'infrastructures (par exemple, les problèmes d'eau et d'écoulement de la SONIC) assumer la formation du personnel, son logement, la maintenance, etc., toutes choses qui, dans un pays industriel, existent déjà ou sont fournies aisément par la collectivité. Des études faites sur le Mezzogiorno italien chiffrent ces frais à au moins 15 % de l'investissement total. Plus généralement, on peut dire que c'est l'environnement industriel qui manque (sous-traitance, entreprises de maintenance, de commercialisation, etc.). Ces différentes tâches devront donc également être prises en charge par l'entreprise principale. Ceci explique le fort taux d'intégration des équipements réalisés en Algérie. Ainsi pour le matériel agricole ou l'usine de Rouiba ce taux tourne autour de 70 à 80 % de la valeur du produit contre une moyenne deux fois moindre dans un pays capitaliste pour des productions semblables (aux Etats-Unis, il est encore plus faible). Or, plus ce taux est bas, plus on a de chances de réaliser des « économies externes » grâce à l'élargissement des séries, à la répartition des risques et à la spécialisation des tâches. Faute de « tissu industriel », l'Algérie est donc contrainte de réunir dans une seule entreprise un très grand nombre d'opérations de production trop diverses. Cette solution est une source essentielle de surcoûts permanents dans tous les pays qui ont été obligés de l'adopter (33). Ainsi, la SONACOME estime-t-elle que certains de ses ateliers dans ses nouvelles usines seront durablement sous-utilisés. C'est pourquoi, *tant du point de vue de l'amortissement que*

(31) « Coûts et surcoûts de l'industrialisation », ministère de l'industrie et de l'énergie, Alger, décembre 1973.

(32) Ibid. Pour un exemple concret de ces difficultés, voir par exemple le cas de la SONIC : *Algérie Actualité*, 502, 503, 504, juin 1975.

(33) cf. les études réalisées sur l'Amérique latine et citées dans : « Exportations des produits des industries mécaniques et électriques de certains pays en voie de développement », GATT, 1969.

du fonctionnement, l'industrie algérienne connaîtra encore longtemps des surcoûts très élevés auxquels il convient d'ajouter la faible productivité de la main-d'œuvre.

b) la baisse de la productivité.

Les goulots d'étranglements, les retards dans les approvisionnements, et dans le démarrage des équipements ont induit une baisse de la productivité assez générale (cf. Tableau 11) (34). Elle doit appeler une interprétation plus nuancée, car elle caractérise la phase de mise en route d'équipements lourds. Il y a lieu de défalquer les hydrocarbures où la chute brutale de la productivité cache paradoxalement un enrichissement de la collectivité. Depuis 1969, la SONATRACH a beaucoup investi dans la transformation des hydrocarbures dont le rendement par tête ne peut être comparé avec la simple extraction de l'huile et du gaz. Ces nouvelles activités industrielles doivent théoriquement être déflationnistes (valorisation des exportations, substitution d'importation, etc).

Hors hydrocarbures, la productivité enregistre une baisse moyenne de 17 % qui, elle aussi, mérite d'être discutée. En effet, certains secteurs ont des rendements croissants. Ce sont principalement l'énergie, les industries chimiques et les industries alimentaires. C'est-à-dire soit des sociétés anciennes comme la SONELGAZ, SN SEMPAC, SNTA, etc... qui ont déjà surmonté les problèmes d'organisation, ou dont les équipements relativement légers sont en fonctionnement normal. Deux autres sociétés auraient dû également se trouver dans ce groupe si elles n'avaient pas été frappées par la contraction de leur marché SONITEX et SONIPEC. D'autre part, une véritable chute affecte les ISMME (industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques) et les matériaux de construction. Ce phénomène nous permettra de comprendre la notion « d'inflatoin de développement » (cf. plus loin).

La cause probable de ce mouvement à la baisse nous semble provenir du faible niveau de la consommation. Nous montrerons comment les ouvriers, employés et personnel de service consacrent plus de la moitié de leurs revenus à des dépenses alimentaires. La stagnation ou la dégradation de leur pouvoir d'achat ne peut avoir que des conséquences négatives sur la productivité surtout si le renouvellement de la force de travail est mal assuré. AKKACHE soulignait que la consommation populaire « très basse, et même biologiquement insuffisante »

(34) On possède peu de détails sur la productivité. Toutefois nous sommes en possession des indices (en volume) de la production industrielle du secteur public et de l'évolution des effectifs qu'il emploie. Il n'est donc pas possible de discriminer la part des ouvriers dans ce total, mais rien ne permet de penser que la structure des entreprises se soit radicalement modifiée entre 69 et 73. Nous avons donc calculé un indice *moyen* de « productivité » qui indique plutôt des tendances.

doit absolument être augmentée, ne serait-ce que dans des proportions modestes, à la fois parce que c'est une nécessité sociale et parce que c'est une condition du développement. Elle élèverait la productivité du travail et élargirait le marché intérieur ... (35). La baisse parallèle de la productivité du travail et de la consommation privée ne peut donc surprendre. Ces « effets secondaires » obligent probablement à constater que le modèle de croissance reposant sur la compression de la consommation individuelle ne peut être valable que lorsque les besoins de premières nécessités sont satisfaits. Sinon le sacrifice de la consommation au profit de l'investissement peut se révéler être un choix aléatoire, les mouvements inverses de la productivité et de l'investissement s'annulant plus ou moins.

Dans le cas de l'Algérie, il y a probablement lieu d'ajouter les effets « psychologiques » de la rente pétrolière. D'une part, « l'illusion monétaire » accrédite l'idée d'une croissance rapide du PNB et les discours officiels laissent souvent penser que l'avenir du pays est assuré. Enfin, il est vrai que les institutions politiques et syndicales ont jusqu'ici eu quelque mal à transmettre les mots d'ordres productivistes et à permettre leur application.

On pourrait en rapportant le taux de salaire moyen à l'indice de productivité, dégager un indicateur simple de l'inflation par les coûts salariaux dans l'industrie. A partir du tableau V, pour une base 100 en 1969 en ce qui concerne les SN hors hydrocarbures, on obtient un indice de productivité de 83 en 1973 et un taux de frais de personnel moyen, en termes réels de 118. Autrement dit, le pouvoir d'achat moyen des salariés du secteur socialiste a augmenté d'environ 18% alors que leur productivité moyenne baissait d'autant. Soit en ne retenant que ces deux facteurs, un indice théorique d'inflation « industrielle » de 42 % sur cinq ans. En fait les hausses de prix ont été dans l'ensemble beaucoup moins élevées, c'est pourquoi le rapport entre la croissance de la charge financière des SN par rapport à cette productivité nous paraît beaucoup plus caractéristique (36). Il est multiplié par dix entre 1969 et 1973 et mesure ainsi la baisse de productivité du capital investi et illustre bien la remarque de HIRSCHMAN selon laquelle un « modèle fondé sur la propension à épargner et sur le coefficient d'intensité du capital présente forcément beaucoup moins d'utilité dans les économies sous développées que dans les économies avancées ». (37).

(35) AKKACHE (M) : *Capitiaux étrangers et libération économique : l'expérience algérienne*, MASPERO, PARIS, 1971 p. 64.

(36) En 1969, les sociétés nationales (hors hydrocarbures) supportent une charge financière de 24,1 millions de DA, en 1973 cette charge était passée à 368,8 millions de DA, (Données sur l'activité des sociétés nationales 1969 1973, Alger, SEP, p. 73.

(37) HIRSCHMAN (A) : *Stratégie du développement économique*, Eds ouvrière, paris, 1964, p. 47.

II. CREATION MONETAIRE ET DEMANDE FINALE

Dans le schéma néo-classique, toute hausse de prix traduit nécessairement l'existence d'un déficit de l'offre par rapport à la demande finale exprimée en termes monétaires. En réalité ce postulat mérite d'être nuancé : la pression de la demande n'est pas un facteur direct d'inflation. Elle crée simplement les conditions favorables à celle-ci, car en se déplaçant vers le haut, elle permet aux vendeurs de réclamer une valeur plus grande pour leur produit. Aussi faut-il s'interroger sur la structure de la demande, ses liens avec les disponibilités monétaires, et dégager l'effet destabilisant de l'excès de liquidité sur les prix.

A) L'EXCES DE LIQUIDITE

1. — L'évolution de la masse monétaire.

La masse monétaire reflète d'une certaine façon la vie d'un pays car, comme tout signe, la monnaie traduit certains types de relations économiques et sociales : la détérioration monétaire est la manifestation la plus visible des transformations rapides qu'engendre la croissance et des problèmes auxquels elle se heurte. En Algérie la modification de la structure de la masse monétaire et l'augmentation de son volume (multiplié par 5 en 12 ans) (tableau VI) ont été tels qu'il faut s'interroger sur la causalité du phénomène.

La liaison monnaie-prix n'est pas niable, et en Algérie le calcul du coefficient de corrélation entre l'évolution de la masse monétaire (tableau VI) et l'indice des prix (tableau I) sur la période 1962-73, donne un résultat significatif de $r = 0,98$ (38). Toutefois aucun élément ne permet de connaître le facteur influant du facteur induit dans cette relation. La hausse des prix peut très bien précéder le développement des moyens monétaires. Pour juger valablement de l'influence de la monnaie, on doit comparer sa progression à celle de la production nationale, dont un agrégat caractéristique est la P.I.B. L'étude de ces données (tableau VII), permet de dégager trois périodes. De 1963 à 1968, l'accroissement de la masse monétaire est deux fois plus important que celui de la P.I.B. Le phénomène s'atténue en 1969-70 et après le ralentissement de 1971 (39), la masse monétaire croît de nouveau deux fois plus vite que la P.I.B. Par conséquent nous nous trouvons en face d'un déséquilibre inflationniste qui devrait se traduire par une accélération de la croissance de la P.I.B. en termes monétaires.

L'augmentation de la quantité de monnaie ΔM , par rapport à la variation du produit ΔY , permet de dégager une relation plus significative : en 1972 $\Delta M = 1,08 \Delta Y$, et 1973 $\Delta M = 0,9 \Delta Y$. Dans une éco-

(38) Ce coefficient de corrélation, r testé avec une variable t de Student est significatif à 99% (en retenant 3 degrés de liberté).

(39) Les répercussions de la crise algéro-française montre la sensibilité de l'économie algérienne aux événements externes.

nomie libérale le phénomène serait fortement inflationniste (40) : l'équilibre ex-ante n'étant pas réalisé, l'ajustement se produirait par la hausse des prix qui permettrait un équilibre ex post entre circuit réel et circuit monétaire. Ce processus classique ne semble pas à priori exister en Algérie, et cette absence suggère la nécessité d'une étude plus fine portant d'abord sur la composition de cette masse monétaire. Dans le tableau VIII, on constate que la monnaie scripturale tend à devenir prépondérante, depuis 1963, et durant la période 1967-1972, la structure de la masse monétaire ressemble à celle d'un pays développé. Cependant l'importance de cette monnaie scripturale ne doit pas faire illusion, car la pratique des chèques est peu répandue et les particuliers utilisent simplement leur compte pour obtenir de la monnaie fiduciaire. Les dépôts sont donc surtout représentatifs de l'activité des sociétés privées (dans la proportion de 60 %) (41) et des sociétés nationales. A partir de ce tableau on peut également procéder à un essai de

calcul du multiplicateur de crédit m (42) défini par la relation $m = \frac{1}{a+b}$

où a est le coefficient de réserves des banques et b le coefficient de fuite du circuit : m varie énormément d'une année à l'autre (1,21 en 1964, 7,71 en 1966 pour tomber à 0,23 en 1973). Ces fluctuations ne proviennent pas tant des variations du coefficient de réserve des banques mais plutôt du comportement des particuliers qui marquent une nette préférence pour la liquidité fiduciaire.

La monnaie scripturale ne présente donc pas les mêmes avantages ni les mêmes inconvénients que dans les pays développés. En fait la création de monnaie ne provient pas essentiellement du multiplicateur de crédit, comme on peut le voir en analysant les contreparties de la masse monétaire (tableau IX). Dans ce tableau, l'évolution du volume du poste : *crédits à l'économie* confirme d'ailleurs cette situation. La

(40) BIACABE (P) : *Analyses contemporaines de l'inflation*, Sirey, 1962 p. 46. L'auteur cite les calculs du bureau de planification hollandais sous la direction de TINBERGEN qui détermine une situation d'équilibre lorsque $AM = 1/3 \Delta Y$.

(41) BENACHENHOU (A.) : *Chronique économique de l'Algérie* in Annuaire de l'Afrique du Nord, CNRS 1972, p. 454 et sv. retrace l'activité des sociétés privées.

(42) Nous savons que $Sc = m Fi$, où Sc représente la variation de monnaie scripturale et Fi la variation de monnaie fiduciaire nous tirons

$$m = \frac{Sc}{Fi}$$

Voir MARCHAL et LECAILLON in *Analyse monétaire*, p. 169 et sv, CUJAS, 1971.

restructuration du système bancaire à partir de 1966 (43) porte ses fruits dès cette époque. Les banques primaires vont relayer la Banque Centrale. Avec la mise en place du 1^{er} quadriennal la politique de crédit facile aux entreprises s'intensifie (le taux d'intérêt tourne autour de 3 ou 4%). Les crédits à l'économie passent de 6 milliards en 1969 à plus de 12 milliards en 1972, soit un doublement en trois ans.

Les *réserves extérieures* n'ont pas le même rôle. Elles sont essentiellement fonction des ventes de pétrole. On remarque d'ailleurs la chute de réserve consécutive à la crise de 1971. Selon le F.M.I. ces réserves atteindraient 1689 millions de dollars (environ 6.700 millions de DA.) en décembre 1974, augmentation due au rajustement des prix du pétrole. Cependant ces chiffres ne doivent pas faire illusion car depuis 1972 l'endettement extérieur croît parallèlement (voir supra).

Quand aux *créances sur le trésor*, elles sont composées à environ 50% d'avance de la Banque centrale qui consent un effort important pour prêter à l'Etat. Ces créances seraient de nature inflationniste si elles étaient destinées au budget général de l'Etat, or celui-ci les utilise pour exercer la fonction d'entrepreneur qu'il s'est donné au cours du plan, fonction devant disparaître par la suite relayée par le système bancaire.

Malgré tout, l'évolution du multiplicateur amène à distinguer deux phases. De l'indépendance jusqu'à 1969 la croissance du multiplicateur peut s'expliquer par un besoin important de monnaie fiduciaire dans les campagnes (multiplication des transferts privés ou publics : pensions de guerre, chantiers de plein emploi, mandats des émigrés, pénétration des banques, paiement d'une partie des salaires des fellahs en espèces...) L'augmentation de la masse monétaire n'est donc pas « signe d'inflation mais de monétarisation de l'économie » (44). A partir de 1970 le besoin de billets diminue, ce qui n'empêche pas l'Algérie de connaître une liquidité de plus en plus importante.

2 — Liquidité et consommation privée.

La propension à consommer de la plupart des algériens est probablement très élevée et, par conséquent, leur possibilité d'épargne faible. Une injection monétaire risque de gonfler la demande des particuliers. Nous avons établi dans le tableau X le rapport entre les disponibilités monétaires et la production du pays durant l'année, ainsi que celui de l'épargne liquide (quasi monnaie et dépôts à la C.N.E.P.). Ce calcul nous permet de mesurer le degré de liquidité de l'économie algérienne qui croît très rapidement à partir de 1966.

(43) Nationalisation du secteur bancaire. Création des trois banques primaires BNA, BEA, CPA, entre 1966 et 1967.

(44 et 44 bis) Voir RUDLOFF (M.) : *Économie monétaire et développement*, CUJAS 1969 p. 43 et pp. 168-173.

Malgré un certain développement l'épargne liquide représente une part minime du total contrairement à ce qui se passe dans de nombreux pays. TRIFFIN (45) mesurant le niveau de liquidité d'une économie,

définit un nouveau concept : l'indice d'inflation interne i où $i = \frac{m}{q}$

m étant les disponibilités monétaires et q l'indice du produit brut. Pour cet auteur il existe des situations de surliquidités (comme celle que nous constatons en Algérie où nous obtenons un indice élevé) (voir tableau X) caractéristiques des inflations contenues. En dehors de la hausse des prix, il est d'autres ajustements possibles soit par les importations, soit par le rationnement.

« ... Le rationnement n'absorbe pas les disponibilités qui alimentent l'excédent de la demande monétaire... (mais) il interdit cependant, en fait, l'utilisation de ces disponibilités » (46). Si le rationnement n'existe pas en Algérie, le contingentement des produits importés, ou les pénuries de certains produits entraînent des effets similaires. En comparant la monnaie fiduciaire, utilisée essentiellement par les particuliers et l'agrégat de consommation privée (qui incorpore les produits importés) on remarque un net décalage (cf tableau XI). L'accroissement de la monnaie fiduciaire qui détermine la demande finale, est deux fois plus rapide que celui de la consommation privée, surtout à partir de 1969. Le surplus ainsi dégagé devrait entraîner une hausse des prix. Cette dernière reste en réalité modérée et même très limitée pour les produits de base (pain, pâtes, couscous...) qui connaissent le régime des prix fixes. Mais le contrôle des prix ne fait que refouler l'inflation entraînant une demande potentielle insatisfaite dans certains secteurs. En effet, cette consommation n'augmente pas. En termes monétaires, sur une base 100 en 1963, elle atteint 139 en 1969 et 178 en 1973 (tableau XI). Si l'on tient compte de l'inflation, on voit qu'en termes réels la consommation privée passe à 119 (en admettant un taux de hausse des prix de 20% entre 1963 et 1969) et à 138 en 1973. La croissance démographique étant proche de 50% en 10 ans, la consommation par tête en termes réels a donc légèrement diminuée (la consommation privée par tête, tombe d'une base 100 en 1969, à 92,7 en 1973). Compte tenu de la compression des dépenses de consommation publique ceci explique pourquoi la place de la consommation finale, dans la demande intérieure baisse régulièrement. C'est la part de l'accumulation physique qui progresse rapidement (24% en 1963, 30% en 69, 43% en 73 : tableau XI). L'explication globale de l'inflation par la demande réside dans la propension très élevée à investir le revenu national. Du point de vue théorique on peut en conclure que :

(45) Cité par BIACABE, op. cit., p. 74 et sv. Il reprend un article de TRIFFIN paru dans *Économie appliquée* en janvier 1956.

(46) TRIFFIN art. cit., p. 46-47.

— l'élévation relative du niveau de vie d'une partie de la population se traduit par une propension à constituer un stock de monnaie pour des motifs de précaution de transaction différée (achat de biens durables, fêtes familiales, etc...). La constitution de ces encaisses sera encore renforcée du fait de la raréfaction de certaines occasions de dépenses (pénuries sur le marché des biens durables, l'immobilier, etc...). Tout ceci baisse naturellement la vitesse de rotation moyenne des moyens de paiement à la disposition des particuliers sans qu'il soit possible, à ce niveau, de déterminer la part respective des modifications du mode de vie et de la politique de refoulement de l'inflation.

— les institutions et les entreprises, privées de la ressource d'un marché monétaire, sont nécessairement obligées de conserver un stock de monnaie plus élevé que dans le système capitaliste. A la limite, on pourrait dire que le stock de moyens de paiement des administrations publiques effectue une rotation complète une seule fois par an, lorsqu'elles ont épuisé leurs crédits budgétaires (il ne faut pas oublier que, la pression fiscale représente encore 34,2 % de la P.I.B. en 1976 (47), fiscalité pétrolière exclue).

Il serait donc absurde de vouloir simplement expliquer l'inflation algérienne par un excès de liquidité. La thèse monétariste, déjà très contestable pour les économies développées, n'apporte aucune réponse explicite pour l'Algérie. Certes, la croissance rapide de la masse monétaire pourra être à l'avenir une menace sérieuse si la tendance actuelle se poursuivait. Dans l'immédiat, on peut juste supposer qu'une partie de la demande n'est pas satisfaite, et que ce surplus est destiné à financer l'effort de développement. La création de monnaie, provenant soit de facteurs externes (pétrole et prêts étrangers) soit de facteurs internes, sert surtout à la formation brute de capital fixe et constitue par la même un frein relatif à la hausse des prix. Cette austérité explique également l'apparition de tensions sporadiques, sur les marchés de biens de consommation.

B) LE MARCHÉ DES BIENS DE CONSOMMATION

Le tableau XII donne l'évolution des prix des différents postes composant l'indice général. Après le poste habillement-chaussures, l'alimentation est le domaine où les prix ont le plus augmenté. Etant donné son poids dans cet indice (45% : grand Alger et 50% urbain hors Alger), le phénomène revêt une grande importance pour l'analyse de l'inflation interne. L'explication générale est aisée : la production algérienne n'a pas suivi la croissance démographique et le déficit se creuse de plus en plus entre l'offre et la demande. Pour certains produits l'importation supplée à cette déficience (céréales, oléagineux, sucre, lait, etc...) pour d'autres, elle est très difficile, voire impossible

(47) Chiffre cité par le ministre des finances à l'occasion de la présentation de la loi de finances de 1976, *El Moudjahid*, 3 janvier 1976, p. 6.

(viandes, légumes). Jusqu'à l'été 1974, l'action des pouvoirs publics a surtout consisté en un contrôle des prix assez inefficace. Entre 1969 et 1973, de fortes tensions sont apparues sur le marché de la viande (+ 36 %), des fruits et légumes (+ 55 %). Certains produits ont connu une vive spéculation (doublement de la pomme de terre entre 1972 et 1973 : cf. tableau XII).

Le comportement de la demande a été marqué par une très forte rigidité. En prenant comme hypothèse minimale un maintien de la demande par tête et compte tenu de la croissance démographique, les légumes comme la viande semblent avoir une élasticité de prix inférieure à 0,5 (48). Ceci n'a rien d'étonnant, si l'on songe qu'il s'agit de besoins essentiels loin d'être correctement satisfaits. Cette rigidité compréhensible a contribué à « déstabiliser » les marchés. Elle a permis le développement de mouvements spéculatifs dans le commerce de gros de certains produits. L'excès même de ces mouvements conduisit les pouvoirs publics à sortir de leur semi-passivité. Des structures de commercialisation ont été mises en place afin de libérer progressivement les producteurs et les consommateurs de l'emprise excessive des grossistes spéculateurs (L'OFPA, devenue totalement inefficace est remplacée par les CAPCS, COFEL, etc....)

Cette forte inflation sectorielle pose une double question. On doit s'interroger d'abord sur l'origine du déficit de l'offre. De plus, la hausse des prix permet de comprendre comment, depuis 1962, une part considérable du surplus agricole a pu être détournée au profit d'une couche sociale, plus précisément les intermédiaires de ce secteur.

1 — Les prix alimentaires

a) *Structure des prix agricoles et déficit de l'offre.*

L'origine des difficultés de l'agriculture algérienne est complexe. La charte de la révolution agraire en dégage les traits essentiels. Du point de vue de l'inflation, il nous paraît intéressant de relever que certains secteurs ont subi les effets « pervers » d'une politique de prix mal comprise. En effet, c'est un truisme de rappeler que la vente de leur production est pour les paysans à la fois l'origine de leurs ressources, le moyen de couvrir les frais d'exploitation et éventuellement d'apporter des améliorations bien nécessaires (engrais, pesticides, machines, etc...). Il est alors facile de comprendre que des prix à la production trop bas auront de profondes conséquences négatives. Bien sûr, dans le cas contraire, il faudra encore que les rapports de production ne privent pas le producteur de ses bénéfices : c'est l'objet de la révolution agraire et de l'auto-gestion.

(48) cf. ANTOINE (P.) LABBE (D.) : « L'inflation en Algérie » *Mondes en développement*, Mai 1976.

Si l'on examine la situation de plus près, on s'aperçoit d'abord que le secteur socialiste a hérité des cultures pratiquées par les colons. Or ces productions étaient destinées au marché métropolitain et y jouissaient de prix nettement supérieurs aux cours mondiaux. Au contraire, l'Algérie nouvelle s'est trouvée en butte aux manœuvres des importateurs français et à la concurrence d'autres pays méditerranéens. De façon très générale, on peut remarquer que les cours mondiaux couvrent à peine les frais d'exploitation. Par exemple pour le vin, après 1965, les ventes sur le marché mondial rapportaient en moyenne 1482 DA/hectare contre un prix de revient de 2960 DA en zone humide et de 1877 DA en zone sèche (49). La situation étant la même pour l'ensemble des spéculations on a pu dire que « sur le marché extérieur, le secteur auto-géré n'arrive pas à couvrir ses frais » (50), dans certains cas même, les ventes compensaient à peine les frais d'expédition. Ainsi a pu se développer le fameux déficit du secteur socialiste (51). Les efforts des travailleurs n'ayant pas d'effets sur le revenu, les domaines ont peu à peu cédé à la passivité et la production a stagné, voire régressé (52). Quoiqu'à très peu exportateur, le secteur traditionnel n'a pas non plus été épargné par les effets pervers du système de prix à la production prévalant jusqu'à ces derniers temps. Sur ce point, les tenants du « statut quo » ont été aidés par l'extraversion de l'agriculture algérienne (elle-même renforcée par l'ouverture exceptionnelle de l'économie que nous avons relevée plus haut). Cette situation n'a pas permis de rompre rapidement avec la structure de prix héritée de la colonisation. Par exemple, le prix des céréales est resté trop longtemps bloqué avant que les fortes hausses mondiales de 73-74 ne poussent à une revalorisation tardive. Vu la faiblesse des rendements cette situation fut très préjudiciable. Ainsi *terre et progrès* remarquait que les anciens prix ne permettaient même plus d'amortir correctement le matériel agricole (53). Là encore nous pouvons constater combien la pression du marché mondial peut avoir des conséquences indirectes très néfastes.

(49) TEMMAR (H.) : *Structure et modèle de développement de l'Algérie* SNED, 1974. pp. 66-67.

(50) Ibid., p. 160.

(51) Etudiant la situation des domaines autogérés de la Mitidja C. CHAULET a pu arriver à la conclusion que la seule explication des résultats financiers réside dans la nature de la spéculation et sa destination. Si la production est écoulée sur le marché intérieur, le domaine pourra être bénéficiaire. Au contraire, les fermes travaillant pour l'exportation sont régulièrement déficitaires, *la Mitidja autogérée*, SNED, Alger, pp. 119-144).

(52) Lors du renouvellement des organes de gestion des domaines, (oct. nov. 75) la presse nationale a donné un large aperçu de l'Etat de délabrement dans lequel était tombé l'autogestion.

(53) *Terre et progrès*, mars 1975, p. 53.

Alors que les prix à la production agricole diminuent légèrement, dans l'ensemble le prix des équipements augmente de 37% entre 1969-1973.

S'ajoutant aux rapports de production avant la révolution agraire, les prix à la production trop bas, combinés avec de faibles rendements dus en partie à la nature des sols et aux contraintes climatiques n'ont pas assuré aux paysans algériens un revenu décent, accélérant ainsi l'exode rural. Du point de vue financier, les répercussions sont désastreuses : pour 1975, les importations de sucre, céréales et oléagineux sont estimées à 8 milliards de DA soit 40 % des importations et plus que les biens d'équipement. Si l'on ajoute à cela les 2,188 milliards dépensés au titre du soutien des cours pour ces mêmes produits (54) on obtient une somme supérieure à 10 milliards soit plus du sixième du P.I.B. Ces chiffres, par leur ampleur permettent de mesurer l'étendue du dommage que subit le pays et qui est imputable en partie aux structures déficientes du crédit et de la commercialisation ainsi qu'à un système de prix inadéquat. Ces importations étant par nature très rigides, la dépendance vis à vis du marché mondial est et restera grande. La capacité d'importation disponible pour les biens d'équipement s'en trouve réduite, même si les facilités de crédit peuvent en partie compenser cette réduction.

Etant donné que l'alimentation représente environ 50 % de l'indice des prix à la consommation nous pouvons affirmer que le déficit de la production agricole doit se voir imputer la responsabilité de la moitié de la hausse des prix depuis 1969 (cf. tableau XII). Son incidence est probablement plus grande car les salaires (au moins dans les secteurs industriels socialistes) ont généralement suivi la hausse du coût de la vie (55) augmentant en moyenne plus vite que la productivité et pesant à leur tour sur les prix de revient à la production industrielle.

La Révolution agraire, la réforme de l'autogestion, l'augmentation substantielle des crédits, le relèvement des cours et une meilleure organisation du matériel et de la commercialisation permettront de sortir l'agriculture algérienne de son marasme et d'augmenter la production tout en ralentissant l'exode rural. La forte inflation, les pénuries de produits alimentaires que l'Algérie a connu jusqu'à aujourd'hui montrent combien cette nouvelle politique était urgente. Par ailleurs l'emballement du phénomène à partir de 1973 a révélé l'ampleur du détournement de surplus agricole opéré par les négociants privés.

(54) Chiffre cité par M. MAHROUG lors de sa conférence de presse présentant la loi de Finance 76. *op. cit.*

(55) La situation est très différente suivant les sociétés. Pour l'évolution récente cf. BENACHENHOU. *Revue...* *op. cit.* p. 36 sq. Dans l'ensemble la croissance de la masse salariale a été plus rapide que l'inflation (cf. tableau V.)

b) *Le détournement du surplus agricole :*

Il y a lieu de distinguer très nettement les prix à la production des prix à la consommation. En effet, jusqu'en 1974, la hausse au détail n'a pratiquement pas profité aux producteurs. Ainsi, d'après le M.A.R.A., l'indice général des prix à la production agricole, a baissé de 2,5 % entre 1969 et 1973 (56). Dans le même temps l'indice des prix de gros alimentaires progressait de 26 % et l'indice de détail de 25 %. Ces indices ne portent pas sur les mêmes produits, à cause des importations, mais il n'est pas sûr qu'un calcul réel donnerait un écart moins grand. Il faut donc admettre que la hausse provient de la commercialisation. La forte pression de la demande monétaire, en « désensibilisant » les consommateurs aux relèvements de prix, a permis aux grossistes de prélever les marges excessives.

Encore que les données soient partielles, on peut estimer que le commerce de gros privé de l'alimentation et des produits agricoles représente 36 % de toute la branche de gros (1,326 milliards de chiffre d'affaires) (57). A titre de comparaison, en 1974, les Galeries Algériennes ont réalisé un C.A. de 497,8 millions dont moins de 50 % sur l'alimentation (58). On constate donc qu'avant l'instauration de structures coopératives (CAPCS, COFEL, etc...) le commerce de gros privé régnait sans partage sur la distribution des produits alimentaires. M. BENACHENHOU écrivait que « sa responsabilité dans la hausse des prix est à présumer » (59). Nous pouvons ajouter que cette responsabilité est certaine. Les conséquences en sont multiples.

Outre l'amputation forcée du pouvoir d'achat des consommateurs surtout dans les grandes villes où la spéculation a été la plus vive, il faut mettre l'accent sur le détournement du surplus agricole opéré par le commerce de gros. On retrouve ici une caractéristique essentielle des pays sous développés où « le surplus est (...) approprié par les propriétaires fonciers, les marchands et les commerçants ». Cette couche sociale exploiteuse, les Koulaks, « font travailler de la main-d'œuvre salariée, commercent et prêtent de l'argent : ce sont les « vampires » dans leurs villages respectifs, qui s'approprient souvent une part considérable du surplus économique engendré » (60). Le système des prix à la production agricole n'est donc que la surface du phénomène. Si l'inflation et les pénuries se poursuivent on devra en déduire que les rapports de production capitalistes survivent à la campagne et dans la distribution. L'avenir du socialisme en Algérie passe nécessairement par la défaite

(56) *Terre et progrès* n° 8, Mars 1975, p. 55.

(57) D'après BENACHENHOU (A.), *op cit*, p. 27.

(58) *Algérie Actualité*. 7-13 septembre 1975, p. 2.

(59) *op. cit* p.27.

(60) BARAN (p.) : *Economie politique de la croissance*, Maspero, 1967, p. 207.

politique de cette classe sociale montante. Le surplus caché par la voile de leurs activités doit être redistribué équitablement entre les masses urbaines et les paysans afin d'améliorer leur niveau de vie et partant leur productivité. Par la même on assurera des débouchés aux produits de l'industrie nationale sur le marché intérieur.

2) Le marché des produits de consommation manufacturés.

Vu la croissance rapide des prix alimentaires non subventionnés et la stagnation du pouvoir d'achat des consommateurs, la grande majorité des ménages algériens dépensent pour se nourrir plus de la moitié de leurs ressources et cette proportion va plutôt croissante. C'est l'hypothèse qui a été retenue lors de la préparation du deuxième plan quadriennal (tableau XIII). on peut alors s'interroger sur l'évolution des modes de consommation et sur les besoins compressibles. Par exemple dans le cadre du premier quadriennal, le planificateur avait prévu une croissance des « industries alimentaires » à bases de céréales, à peine supérieure à l'augmentation de la population. La réalité a déjoué ces prévisions raisonnables et la SN.SEMPAC est une des rares sociétés à dépasser les objectifs du plan. Malgré la pleine utilisation des capacités de production des goulots d'étranglement sont apparus sur certains de ces produits obligeant à en importer de grosses quantités (61). Globalement, la consommation par tête de produits à base de céréales a augmenté de près d'un tiers en cinq ans (1969-1973). Au contraire, les achats de biens manufacturés ont tous plus ou moins baissés. Les quantités réelles échangées sur le marché ne sont pas connues mais l'indice de la production est suffisamment parlant. Entre 1969 et 1973 la production a diminué de 10 % pour les sous-vêtements, 15 % pour les chaussures, les chemises (25 %), le prêt à porter (30 %) (62). Ces articles constituent l'essentiel de l'habillement, deuxième poste du budget des ménages en importance après l'alimentation (respectivement 14,8 % et 45,6 % pour le Grand-Alger). Au contraire, les productions finales destinées à l'industrie ont suivi le rythme de croissance de celle-ci, quand elles ne l'anticipent pas comme pour les vêtements de travail (triplement), ce qui suggère des substitutions intéressantes. Les contractions de la demande ont eu de nombreuses conséquences :

— On peut souligner la nette sous-consommation de certains produits (une paire de chaussures en cuir tous les deux ans par exemple). Les consommateurs se sont rabattus probablement sur des produits de seconde qualité, en l'occurrence les « autres articles chaussants » dont la production, en hausse constante, a atteint 11 millions de paires (63), soit pratiquement le double des chaussures en cuir. Ceci

(61) *Algérie-Actualité*, 4-10 mai 1975, p. 12-13. Plus du tiers des pâtes alimentaires ont été importées en 1974.

(62) Calculés d'après les *tableaux...* (1973), pp. 171-174 et les *indices de la production...* (1969-74), pp. 25-26.

(63) *Ibid*, p. 25.

nous amène à une loi essentielle de l'inflation des prix à la consommation : *la substitution rapide de certains biens devenus rares et chers par des articles de qualité inférieure mais moins chers*. L'inflation entraîne une dégradation de la consommation (64).

— La contraction de la demande est également une source notable de surcoût à cause du sous-emploi des capacités de production et de la dégradation financière des sociétés nationales qui en découle (tableau XIV). Par exemple, l'unité de Sidi Bel Abbès a produit en 1972, 118.000 paires de chaussures au lieu des 459.400 prévues. De ce fait, le prix de revient de la paire de chaussures a quasiment doublé par rapport aux prévisions (41 DA au lieu de 22) (65).

— Enfin, le secteur privé dominant ces deux branches se voit nettement avantagé par rapport aux entreprises publiques. Dans les cuirs et peaux, la concurrence du privé s'est faite en amont et en aval. En amont les stocks de précaution et de spéculation ont raréfié la matière première et obligé les responsables de la SONIPEC-SIAC à faire appel au marché international plus coûteux (66). En aval, la plupart des détaillants sont privés, et la production du secteur socialiste a du mal à se faire une place sur un marché relativement saturé. De plus les entreprises publiques supportent un surcoût relatif de « protection de la main d'œuvre ». Le deuxième Congrès des travailleurs du secteur (mai 1974 démontra que des enfants de 12 à 14 ans sont employés par des commerçants privés, que les salaires versés sont souvent inférieurs au SMIG, et que les conditions normales d'hygiène et de sécurité sont absentes (67). L'alignement sur les prix pratiqués par les entreprises publiques fournit ainsi au secteur privé une « rente de situation » (l'inflation permet un détournement du surplus). Le bilan des sociétés publiques n'étant pas connu, il est impossible de prendre la mesure de la rentabilité du capital engagé mais il est probablement nul alors que c'est dans ces branches que le taux de profit aurait dû être le plus élevé, du fait de la substitution d'importations. La productivité du travail semble croître en valeur, mais si l'on prend comme base, non plus les prix du marché mais la production en volume, on constate là encore une baisse de dix points au cours de ces cinq ans. Dans le cas précis, il est impossible d'incriminer le

(65) Coûts et surcoûts... op. cit.

(64) Cette loi explique la forte inflation sur les viandes et légumes, et permet d'en comprendre la relation avec l'augmentation notable des achats de produits à base de céréales.

(65) Coûts et surcoûts... op cit

(66) Ibid. En 1972, les stocks du privé étaient égaux au 3/4 de la production annuelle.

(67) cf. *La République*, 10 mai 1974, p. 2 ou *l'Algérie-Actualité*, 19-25 mai 74 p. 5.

Ainsi au total, il apparaît que seule l'inflation semble soutenir ce secteur économique en augmentant la productivité par tête aux prix courants, dans une proportion d'ailleurs moindre que la croissance de la masse salariale. Nous nous trouvons donc devant le phénomène classique d'inflation par les coûts. Les hausses de prix au détail sont difficiles à cause du contrôle exercé par les pouvoirs publics. Du fait de l'élasticité de la demande que nous avons déjà mise en valeur, ces hausses entraîneraient par ailleurs une nouvelle contraction du marché. Il restait donc aux industriels privés et publics la solution de l'économie de matière première et sur la qualité des produits. Le Secrétariat d'Etat souligne à ce propos :

« Si les fils et filés ont augmenté en 1973 de plus de 33 % par rapport à 1969, la confection par contre a vu ses prix baisser, ce qui peut surprendre à première vue. L'explication donnée à nos services par les industriels est que les variétés sélectionnées pour représenter ces différentes branches ont vu leur prix baisser à cause des changements de qualité. Il en est de même pour les produits des industries du cuir, où malgré une forte hausse des prix des cuirs et peaux ouvrés en 1973, l'indice général du groupe a connu relativement une faible hausse due principalement aux hausses modestes des prix des chaussures, à cause des changements de qualité... » (68).

On trouve donc dans cette branche la situation typique de « l'inflation refoulée » qui se traduit non pas tant par des augmentations classiques de prix que par une inflation détournée affectant la qualité des produits et la situation financière des entreprises qui utilisent des avances bancaires, non pas pour investir, mais afin de combler leur déficit d'exploitation. Ainsi s'explique un gonflement de la masse monétaire sans contrepartie réelle et sans déclencher pour autant d'inflation ouverte, au moins à court terme.

L'étude de ce secteur est d'autant plus intéressante qu'elle illustre le blocage inflationniste typique des économies en voie de développement qu'on nomme habituellement « plafonnement de la substitution d'importation ». Le planificateur algérien prévoyait une croissance soutenue des productions textiles et du cuir (69) pendant le premier quadriennal permettant non seulement d'élever le niveau de vie des masses mais de dégager un surplus pour l'exportation et des capacités de financement vers le reste de l'industrie. Aucune de ces conditions n'a été remplie et ceci a entraîné des tensions renouvelées dans l'ensemble de l'économie et en particulier sur les coûts de production. On pouvait s'attendre à ce que le développement de la production de biens de consommation s'accompagne d'économies d'échelle grandissantes et donc des prix plus bas que les importations. Il semble

(68) *Quelques indicateurs...* p. 100.

(69) On prévoyait par exemple la production de 19 millions de paires de chaussures de cuir en 1973. Un tiers a été réellement fabriqué.

même que ce processus cumulé avec la baisse relative des matières premières, ait eu tendance à s'amorcer avant 1968. Mais, il s'est renversé depuis faisant de l'Algérie une zone de prix élevés pour des produits souvent médiocres. La répercution a été sensible au niveau des productions finales destinées au reste de l'industrie propageant ainsi l'inflation dans toutes les branches de l'économie.

Cette situation d'ensemble explique les résultats décevants du secteur industriel algérien (70). Ainsi, en 1973, l'ensemble des sociétés nationales industrielles (hors hydrocarbures et BTP) n'ont pas reçu de subventions et leurs pertes se chiffrent à 393 millions de DA (désépargne nette) (71). Si l'on se souvient que leurs prix de vente est fixé en référence au marché mondial on peut affirmer que l'industrie algérienne a un rendement relativement faible. Ainsi pouvons nous vérifier que le démarrage d'une industrie lourde est beaucoup plus long et coûteux que celui d'équipements légers sur le modèle classique de substitution d'importations (d'ailleurs relativement réalisé en Algérie). Cette mise en perspective ne signifie nullement que l'on doive renoncer à l'industrialisation dans les pays sous développés, elle pose simplement le problème du financement dans cette phase de démarrage, financement qui durera jusqu'à ce que la productivité du travail ait augmenté grâce à l'amélioration du niveau de vie, jusqu'à la constitution d'un prolétariat expérimenté et l'affermissement du tissu industriel. Il existe plusieurs solutions pour assurer ce financement :

— soit par un niveau des prix plus élevé que le marché mondial répercutant sur le marché national la charge de l'épargne nécessaire. Cette solution a été en partie retenue grâce aux marges prélevées par les monopoles et aux taxes additionnelles sur certains produits de consommation. Mais cette politique ne peut être poussée trop loin puisque ces majoratons porteraient justement sur les biens d'équipement dont l'Algérie a besoin pour sa croissance.

(70) En 1974, l'indice de production en volume des sociétés nationales (qui contribuent pour près de 80% de la valeur ajoutée dans l'industrie) baisse de quatre points (126, 1 contre 130,8 en 1973 ; base 100 en 1969). Hors hydrocarbures, la croissance est très faible (155,1 contre 149,8). Les industries manufacturières stagnent (159,3 contre 159,5). cf *Indices de la production industrielle*, op cit p. 16.

(71) C'est pourquoi « on constate que la contribution spéciale des entreprises publiques au budget de l'Etat est devenue insignifiante, du fait que la plupart des entreprises ne sont pas encore en mesure de l'acquitter. Aussi, la loi de Finances pour 1976 a décidé de suspendre le versement de cette contribution qui n'est plus significative dans le financement des dépenses publiques » (exposé introductif à la conférence de presse du Ministre des Finances op. cit.)

— soit par une subvention d'exploitation jusqu'à ce que l'entreprise ait atteint un rythme de croisière. Dans ce cas, la charge de l'industrialisation repose sur l'ensemble de la collectivité par l'intermédiaire du budget de l'Etat et, sauf déficit, cette solution est déflationniste. Nous savons qu'elle n'a été retenue que pour les investissements nouveaux.

— il reste une troisième solution : l'emprunt, le recours au système bancaire. Ce type de financement est certainement le moins « douloureux ». De plus, il évite de poser le problème puisqu'il se présente comme momentané, conjoncturel, ainsi que nous l'avons vu dans notre seconde partie. Théoriquement ce recours est soigneusement organisé par les pouvoirs publics (en particulier dans les lois de finances pour 1970 et 1971). Chaque entreprise disposera de deux comptes : investissement et exploitation. Normalement, le premier est alimenté par des recettes budgétaires, mais en fait il reçoit également des crédits à moyen terme réescomptables. C'est-à-dire que dans la pratique, on se trouve en face d'une double source de création monétaire d'une part au travers du déficit structurel de certaines sociétés à équipements lourds, déficit qui est couvert à l'aide d'avances bancaires « dans les conditions économiques les plus discutables » (72), et d'autre part grâce à certaines dépenses d'investissements effectuées en monnaie nationale et financées à l'aide de crédits réescomptables.

Nous avons déjà souligné que les crédits à l'économie paraissent être la principale source de création monétaire depuis 1969. Nous savons maintenant que ce gonflement ne peut être considéré comme une anticipation de production future mais plutôt comme le soutien indirect d'industries non « rentables » au sens d'une économie de marché. On assiste donc à un processus d'épargne forcée par la diffusion rapide de signes monétaires sans contreparties réelles. Ce déséquilibre devrait normalement se traduire par une très forte hausse des prix et, s'il n'en est rien c'est que l'Etat mène par ailleurs une politique active de « refoulement » de l'inflation qui, par là même, peut faire douter de la sincérité de certaines déclarations sur la « vérité économique ».

A tous ces facteurs inflationnistes vient s'ajouter la pression fiscale essentiellement composée d'impôts et taxes indirects. Par exemple, en 1973, les sociétés nationales industrielles (hors hydrocarbures) ont versé 1,12 milliards d'impôts et taxes sur une valeur ajoutée totale aux prix du marché de 3,26 milliards, soit une charge fiscale supérieure au tiers de la valeur ajoutée par ces entreprises. Les impôts directs (B.I.C.) (38 millions) représentaient à peine plus de 3 % de cette charge fiscale. Ce système, très classique, fait de l'Algérie une zone de prix élevés et restreint singulièrement le marché national sur lequel devrait pouvoir s'appuyer l'industrie naissante.

(72) TEMMAR (H.) : *Structure et modèle de développement de l'Algérie*, Alger, SNED, 1974, p. 246.

TABLEAU I : INDICE MOYEN ANNUEL
DES PRIX A LA CONSOMMATION

PAYS	INDICES	1970	1971	1972	1973	1974
ALGERIE	Ensemble	107,1	109,9	113,9	120,9	126,6
	Alimentation	105,6	108,4	112,7	125,3	134,2
TUNISIE	Ensemble	101,1	106,9	109,2	114,0	118,9
	Alimentation	101,4	111,9	114,6	122,2	123,2
FRANCE	Ensemble	105,3	111,1	117,9	126,5	143,5
	Alimentation	105,9	112,7	121,6	133,1	148,4
ESPAGNE	Ensemble	105,7	114,4	123,9	138,1	158,5
	Alimentation	103,6	111,7	122,0	137,3	155,8

Base 100 - 1969

Calculé à partir des indices des prix à la consommation - 1974, SEE, Alger, Avril 1976.

Rappel de l'évolution de l'indice de prix selon le ministère du Commerce — Base 100 : 1962.

1964 : 108

1968 : 117

1970 : 121

TABLEAU II : TERMES DE L'ÉCHANGE

Base 100 : 1963

ANNEES	1964	1967	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Produits manufacturés	101	106	107	116	122	133	155	185 III ^e trim.
Produits alimentaires	102	104	104	111	117	132	191	236 II ^e trim.
Combustible		101	100	108	127	143	188	561 II ^e trim.
Termes de l'échange Comb.								
Pr. Manu.		95	93	93	104	107	121	
Termes de l'échange Comb.								
Pr. Alim.		98	96	97	108	108	98	237

Établi à partir du Bulletin Mensuel de Statistiques ONU. Décembre 1974.

TABLEAU III a : DETTE EXTERIEURE

	1970	1971	1972	1973
Montant de la dette				
Crédits ouverts : Stock	8700	10520	14750	23350
Flux	+ 1800	+ 1820	+ 4230	+ 8600
Crédits mobilisés : Stock	5290	6720	7900	13900
Flux	+ 720	+ 1470	+ 1140	+ 5000
Service de la dette	405	620	900	1200

Unité : Million de DA

Source : *Caisse Coopération Economique, Alger, Juillet 74.*

TABLEAU III b : BALANCE DES PAIEMENTS (Solde net)

	1969	1970	1971	1972	1973
Balance commerciale	- 51	- 104	- 274	- 148	- 363
Services nets	- 392	- 311	- 252	- 295	- 400
Transferts sans contre-partie ..	+ 237	+ 245	+ 456	+ 254	+ 268
Solde compte courant	- 206	- 170	- 70	- 189	- 595
Capitaux non monétaires	+ 73	+ 105	+ 106	+ 262	+ 949
Transactions monétaires	+ 52	- 2	- 59	+ 11	+ 54
Mouvement réserves	+ 81	+ 67	+ 23	- 84	- 508

Millions de Dollars

(1 \$ = 4,937 DA)

Source : Algérie Actualité du 24-11-1974.

TABLEAU IV : COMMERCE EXTERIEUR

IV 1 Exportation en DA courants

Unité : Million DA

ANNEES	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973	1974 *	1974 3 Pr. trim.
Hydrocarbures	2168	2605	3291	3505	3150	4816	6206	21200	11572
Matières premières et semi produits	366	300	273	352	303	325	246	100	372
Biens manufacturés	62	87	117	139	241	177	117	250	99
Produits agricoles	1151	579	929	985	514	536	920	700	439
Total.....	3748	3571	4610	4980	4208	5854	7479	22250	12482
Pourcentage de la P.I.B.	33 %	26 %	26 %	25 %	21 %	28 %	29 %	50 %	

1974* Prévisions et 1974 (dernière colonne) : les 3 premiers trimestres.

IV 2 Importations en DA courants

Unité : Million DA

ANNEES	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973	1974 *
Biens consommation alimentaire	766	827	653	625	776	1075	1223	3000
Biens consommation industrielle	1109	807	1065	1008	743	874	1447	1500
Matières premières semi produits	953	859	1748	2334	2246	2376	3042	4950
Biens équipement	609	661	1525	2238	2263	2368	3164	5200
TOTAL.....	3437	3154	4981	6205	6028	6694	8876	14650
Taux couverture $\frac{\text{IMP}}{\text{EXP}}$	109 %	113 %	93 %	80 %	70 %	87 %	84 %	151 %
Importations — PIB	0,30	0,23	0,31	0,30	0,30	0,28	0,35	

A partir des sources suivantes. L'Algérie en chiffres. Ministère Information, Alger 72.

Tableaux de l'économie algérienne 1970 et 1973. SEP Alger. Bulletin Trimestriel de Statistiques n° 4 1974 SEP Alger 75. Rapport général II° Plan Quadriennal - SEP Alger 74.

TABLEAU V : PRODUCTIVITE DANS LES SOCIETES NATIONALES PAR SECTEURS

SECTEURS D'ACTIVITE	E M P L O I S (1)			P R O D U C T I O N (2)		Indice des (1) Frais personnel/tête Base 100 : 69
	1969	1973	Indice 73 Base : 100 69	Indice 73 Base : 100 69	Product. moyenne Base. 100/69	
Energie (SONELGAZ)	5384	6867	127	159	125	115
Hydrocarbures (SONATRACH).	9200	39332	427	120	28	117
Mines carrières (SONAREM) ..	10968	13350	121	112	92	117
ISMME (SNS, SN Métal, SONELEC, SONACOME)	11214	31853	284	182	64	148
Mat. Construction SNMC	5441	15091	277	122	44	121
Industries Chimiques (SNIC) ..	1637	2568	156	234	150	129
Ind. Alimentaires (SN SEMPAC NCE, SNTA, SNEMA, SOALCO, SOGEDIA)	13858	17851	128	149	116	124
Textiles (SONAC, SONITEX) ..	9444	11200	118	105	89	163
Cuirs et peaux (SONIPEC)....	2153	2509	116	104	89	164
Autres industries SONIC, SNLB.	3071	5640	183	179	97	205
Total.....	72370	146261	202	130	64	
Total hors hydrocarbures	63170	106929	169	1524	83	143

(1) Données sur l'activité des Sociétés Nationales, pp. 14-71.

(2) Indices de production industrielle (69-73), pp. 21-22.

TABLEAU VI : EVOLUTION DE LA MASSE MONETAIRE

540

Unité : Million de DA

ANNEES	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
I Monnaie Fiduciaire	2265	2317	2605	2782	2859	3258	3717	4197	4768	5727	7049	8817
II Dépôts bancaires	1851*	1288	1437	1482	1977	2897	4397	4902	5784	6102	8431	8682
III Dépôts CCP ..	-	275	367	330	347	396	423	555	662	923	1106	1334
IV Dépôts à vue au Trésor	-	38	117	193	275	223	—	323	444	230	160	92
Disponibilités Monétaires (I + II + III + IV)	-	3918	4556	4787	5458	6774	8537	9977	11626	12951	16746	18925
Disponibilités quasi monétaires	-	88	84	105	258	549	985	1087	1451	974	1393	1437
Total masse monétaire	4116	4007	4640	4894	5718	7324	9522	11064	13077	13925	18139	20362
Dépôts CNEP	—	—	—	—	40	89	151	249	376	664	850	1033

* Inclut Disponibilités Quasi Monétaires.

Etabli à partir des sources suivantes :

Années 1962 à 1965 : Rapport Conseil du Crédit algérien.

Années 1966 à 1971 : Tableaux de l'Economie algérienne 1970 et 1973 - S.E.P.

Années 1972 et 1973 : International Financial Statistics, FMI Fév. 75.

REVUE ALGERIENNE

TABLEAU VII : EVOLUTION DE LA PIB AUX PRIX DU MARCHÉ
ET DE LA MASSE MONÉTAIRE

Unité : Million de DA

ANNEES	1963	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Produit intérieur brut ..	13130	18740	20520	22900	23500	27430	29700
Production intérieure brute (P.I.B.)	11220	16190	17880	20000	20400	23500	25700
P.I.B. - Base 100 : 63	100	144	159	178	181	209	229
Masse Monétaire Base 100 : 63	100	238	276	326	347	458	508

P.I.B. établie à partir des sources suivantes :

63, 68, 69 : Annuaire Statistique de l'Algérie 1972. Alger S.E.P, p. 41.
70 à 73 : International Financial Statistics, FMI. Fév. 1975.

TABLEAU VIII : EVOLUTION DE LA STRUCTURE
DE LA MASSE MONÉTAIRE

ANNEES	1964	1966	1969	1970	1971	1972	1973
Monnaie Fiduciaire (Fi) .	56,1%	50 %	38 %	36,5%	41 %	39 %	43 %
Monnaie Scripturale (Sc).	44 %	50 %	62 %	63,5%	59 %	61 %	57 %
Δ Fi/en Milliards DA	288	77	480	571	959	1322	1768
Δ Sc/en Milliards DA	350	594	960	1110	362	2445	411
$m = \frac{\Delta Sc}{\Delta Fi}$	1,21	7,71	2,0	1,94	0,38	1,84	0,23

Etabli à parti du tableau VI

TABLEAU IX : LES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

Unité : Million de DA

ANNEES	1963	1967	1969	1970	1971	1972
I Or, Devise, Avoirs Extérieurs.	1131	1925	1842	1279	1212	1623
II Créances sur le Trésor Public	655	2406	3940	5797	5806	4948
dont Banque Centrale	98	894	1617	3329	3806	2437
III Crédits à l'économie	2417	2919	5947	6055	7364	12339
dont Banques Primaires	847	2132	4974	5614	6379	8985
Total I + II + III	3933	7251	11729	13131	14382	18910
Total des Contre parties (inclus les Erreurs et Ommissions) .	4007,2	7324	11064	13017	13925	18139

Etabli à partir des Tableaux de l'économie algérienne 1968, 70, 73
S.E.P., Alger.

Tableau X : Evolution des liquidités

ANNEES	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Disponibilités monétaires							
PIB	29,9	41	48,6	50,8	55	61	63,7
Epargne liquide							
PIB	0,6	4	6,5	8	7	8	8,3
Liquidité totale							
PIB	30,5	45	55,1	58,8	62	69	72

Tableau XI : Evolution de la consommation privée et de la FBCF

Unité : Milliard DA

ANNEES	1963	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Consommation privée (1)	8,17	9,10	11,3	12,2	12,8	14,1	14,5
Indice C. privée	100	111	139	149	157	173	178
Indice monnaie fiduciaire.	100	141	181	206	247	304	380
FBCF (1)	3,19	3,23	6,1	8,3	8,5	11	12,7
FBCF en %	24	20	30	36	36	40	43
PIB							

(1) Sources : Annuaire Statistique 1972, SEP, Alger, (Années 63-69)
International Financial Statistics (FMI) Fév. 75.
(Années 70-73).

La consommation privée et la FBCF sont exprimés en DA courants.

**Tableau XII : Indice des prix à la consommation des ménages
Grand-Alger — Base 100 : 1969**

ANNEES	1970	1971	1972	1973
Alimentation - Boissons - Tabacs	105,6	108,4	112,7	125,3
Habillement - Chaussures ..	121,8	125,3	129,7	130,4
Logement et charges	100	100	100	102,1
Meubles et articles d'ameu- blement	102,1	107,1	110,4	117,0
INDICE GENERAL	106,6	109,4	113,4	120,4

Exemples d'évolution de prix de produits alimentaires

Pain et céréales	100,6	101,5	102,4	103,4
Viandes	108,2	107,0	119,2	135,9
Fruits et légumes	119,0	128,0	130,5	154,8
Pomme de terre	107,8	106,4	99,9	182,2
Sucre	100	100	100	100

Source : Tableaux de l'économie algérienne 1973, Alger, S.E.P. 1974,
p. 229-230.

Tableau XIII : Evolution du budget des ménages algériens

Années	1963	1968	1973
Produits			
Produits alimentaires	47,3	49,3	63,3
Biens non alimentaires	35,7	33,0	23,6
Services	17,0	17,7	13,1
Total	100	100	100

(Source : Dossier préparatoire du deuxième plan quadriennal, cité par RAKED, *op. cit.*, p. 10).

Tableau XIV : Situation des industries textiles et du cuir

	Production de tissus et chaussures (1)	Emplois des capacités de production	Productivité par tête en prix courants (2)	Productivité par tête en volume (2)	Résultats financiers (base 100 en 1969) (3)
Textiles					
1969	58.384	76,5 %	100	100	100
1973	80.337	69,5 %	112	89	- 1242
Cuirs et peaux					
1969	76.500	90 %	100	100	100
1973	64.870	47,5 %	139	83,5	- 2511

- (1) En milliers de m² et de paires pour toute la branche (tableaux 73, p. 171-172).
- (2) Pour les sociétés nationales (SONIPEC, SONITEX) pour tous produits (données, pp. 80-81).
- (3) A partir des comptes d'exploitation de la SONIPEC et SONITEX (ibid).

Antoine Philippe, Labbé D. (1976)

Inflation et développement en Algérie

Revue Algérienne des Sciences Juridiques Economiques et
Politiques, 14 (3), 505-545